

Commune  
 De  
**TORCE EN VALLEE**

Délibérations  
 Du Conseil Municipal



Date de convocation  
 30 mars 2023  
 Date d'affichage  
 30 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
 Le trois avril à vingt heures précises,  
 Le conseil municipal légalement convoqué le trente mars deux mil vingt-trois s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROYER, maire.

En exercice 15  
 Présents 12  
 Votants 13

**Étaient présents** : Jean-Michel ROYER, Laurent GUILLET, Céline MATHÉ, Denis DEBELLE, Aurélie HOUDAYER, Émilie LOPES, Michel CHADUTEAU, Olivier LE CORF, Joël DAVID, Yves GICQUEL, Annick CUISNIER, Vincent GUILLERME.

**Absente et excusée** : Maryse BESNIER

Maryse BESNIER donne pouvoir à Laurent GUILLET pour voter en ses lieu et place.

**Absents** : Pascaline LEGENDRE, Aurélie BUTET.

Le président a dénombré douze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Selon les dispositions de l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, Denis DEBELLE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

## BUDGET PRIMITIF 2023 - ASSAINISSEMENT 2023-020

Madame Céline MATHÉ présente le budget primitif 2023 comme suit

### BUDGET PRIMITIF 2023 ASSAINISSEMENT

		DEPENSES en €		RECETTES en €	
EXPLOITATION	011 - Charges à caractère général		598,98 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	26 557,72 €
	66 - Charges financières		2 794,70 €	74 - Subvention d'exploitation	321,47 €
	0002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		7 948,23 €	042 Opération d'ordre	348,81 €
	<b>Total</b>		<b>11 340,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>27 228,00 €</b>
	023 - Virement à la section d'investissement		- €	0002 résultat reporté	- €
	042 - opérations ordre transfert entre section		15 888,00 €	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>27 228,00 €</b>
<b>Total des Charges d'exploitation</b>		<b>27 228,00 €</b>			
INVESTISSEMENT	<b>Charges Opérations</b>			<b>RECETTES en €</b>	
	Travaux assainissement		115 239,44 €	13 - Subventions d'investissement	80 000,47 €
	<b>Total opérations</b>		<b>115 239,44 €</b>	21 - Immobilisations corporelles	
	Reste à réaliser 2022		- €	108 - Réserves	
	<b>Total des dépenses équipements</b>		<b>115 239,44 €</b>	<b>Total recettes investissement</b>	<b>80 000,47 €</b>
	16 Emprunts		10 398,75 €	021 Virement de la section de fonctionnement	
	0001 Solde exécution négatif		- €	040 opération d'ordre transfert entre section	15 888,00 €
	040 - 1391 subvention d'équipement		348,81 €	<b>R001 Solde exécution positif</b>	<b>30 098,53 €</b>
<b>Total des charges d'investissement</b>		<b>125 987,00 €</b>	<b>Total des Recettes d'investissement</b>	<b>125 987,00 €</b>	

➡ Après délibération, le Conseil Municipal, par le vote à main levée à l'unanimité



**Approuve le Budget primitif 2023 proposé par Monsieur le Maire comme suit :**

**EXPLOITATION**

<i>Recettes</i>	27 228,00 €
<i>Dépenses</i>	27 228,00 €

**INVESTISSEMENT**

<i>Recettes</i>	125 987,00 €
<i>Dépenses</i>	125 987,00 €

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou un Adjoint le représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

**CHARGE M** le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

**Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dits,**

**Pour copie conforme,**

*Le Maire,*

*Jean-Michel ROYER*

